



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Élèves

Question écrite n° 48780

Texte de la question

M. Henri Emmanuelli appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes exprimées par les associations de parents d'élèves concernant la surcharge des cartables des élèves et les incidences parfois néfastes qui peuvent en découler sur leur santé. Il lui demande en conséquence s'il envisage de prendre rapidement des mesures pour remédier à ce problème.

Texte de la réponse

Le problème posé par le poids excessif des cartables transportés chaque jour par certains élèves de collège - ceux de sixième notamment - a retenu l'attention des services du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et fait l'objet d'une étude qui a abouti à la publication d'une note de service au Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 39 du 26 octobre 1995. Ce texte, daté du 17 octobre 1995 et intitulé Poids des cartables s'adresse à tous les membres de la communauté éducative qui sont directement concernés par ce problème et ont un rôle à jouer. Il fournit des exemples d'actions qu'enseignants, professeurs principaux, professeurs d'éducation physique et sportive, médecins, infirmiers, conseillers techniques auprès des recteurs et des inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, auront à cœur de mettre en œuvre dans le cadre des responsabilités qu'ils exercent ; par ailleurs, il rappelle les dispositions de la réglementation en vigueur, qui prévoit pour les représentants des partenaires intéressés à la vie des élèves réunis en conseil d'administration, la possibilité d'examiner les solutions pratiques susceptibles de réduire le poids des cartables, afin de permettre l'adoption de la mesure concrète qui correspond le mieux au contexte local. Il convient de noter que dans les établissements scolaires ou les membres de la communauté éducative se sont attachés à mettre en œuvre tout ou partie des recommandations de ce texte au cours de l'année 1995-1996, une amélioration sensible des conditions de vie des élèves en la matière a d'ores et déjà été enregistrée. Récemment une mission parlementaire sur les manuels scolaires a été confiée à M. Jean-Yves Haby, député des Hauts-de-Seine, qui a déposé le 4 septembre dernier une proposition de loi visant à réduire le poids des cartables.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuelli Henri](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48780

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 903

Réponse publiée le : 17 mars 1997, page 1404